

## Calendrier des TFF-CDER

Les consignes peuvent être téléchargées sur [www.idfnamur.be](http://www.idfnamur.be)

### A noter dans l'agenda

*Pour les étudiants en dernière année CDER*

#### **Septembre-octobre**

Suite à une rencontre avec Mme G. Gosselin pour préciser la thématique du TFF et solliciter un promoteur, ces quelques dates peuvent vous aider à baliser votre travail.

**le vendredi 23/10 au plus tard :** **détermination des articles (base du travail) en accord et avec l'aide du promoteur + communication par e-mail du titre provisoire et des articles à la directrice des études : Mme C.Gosselin**  
[christine.gosselin@diocesedenamur.be](mailto:christine.gosselin@diocesedenamur.be)

#### **Novembre**

**le vendredi 20 novembre :** rencontre(s) avec le promoteur et  
**1<sup>ère</sup> remise de la partie théorique du TFF**  
Le promoteur fait part de ses remarques

#### **Décembre**

**le vendredi 18 décembre :** rencontre(s) avec le promoteur et  
**2<sup>ème</sup> remise de la partie théorique du TFF**  
Le promoteur fait part de ses remarques et donne son aval pour cette partie. Si le TFF est remis à l'UCL sans l'aval du promoteur, ce dernier ne sera pas tenu de défendre et de noter ce travail !

La seconde partie du travail est à réaliser dans la foulée du **Séminaire d'enseignement religieux et intégration** avec Mme I. Busa [ingrid.busa@gmail.com](mailto:ingrid.busa@gmail.com), pour l'enseignement secondaire ; avec M. P. Verbeeren [paul@verbeeren.net](mailto:paul@verbeeren.net), pour l'enseignement fondamental. Il va de soi que la partie didactique reflète la partie théorique. Elle la met en œuvre.

#### **Janvier**

Le titre définitif du travail avec le nom du promoteur et l'angle d'approche selon lequel le thème sera traité est à remettre à Mme C. Gosselin pour **le 15 janvier 2020**. Les lecteurs UCLouvain seront attribués sur cette base.

#### **Dates de remise du TFF à la Faculté de Théologie (en fonction des sessions)**

- Le TFF devra être remis avant avant le **14 décembre 2020** (pour la période d'évaluation de janvier), le **12 mai 2021** (pour la période d'évaluation de juin) ou pour le **12 août 2021** (seconde session de septembre)